



LÉGISLATURE 2020-2025
DÉLIBÉRATION PRD-312
SÉANCE DU 2 NOVEMBRE 2022

**Approbation du rapport d'activité et des comptes 2020 de la Fondetec
(PRD-312)**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre i) de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

vu l'article 11, alinéa 3 des statuts de la Fondation communale de droit public pour le développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève (Fondetec) (PA 457.01),

sur proposition de la commission des finances,

décide:

par 52 oui contre 1 non et 0 abstentions

Article unique. – Le rapport annuel 2020, le compte d'exploitation et le bilan au 31 décembre 2020, le tableau de financement, ainsi que le rapport de l'organe de révision du 30 avril 2021 de la Fondation communale de droit public pour le développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève (Fondetec) sont approuvés.

Certifié conforme :

La Secrétaire:


Yasmine Menétrey

La Présidente:


Uzma Khamis Vannini